

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15027**

Intitulé

Acheteur France et international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CTI	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312p Gestion des échanges commerciaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Acheteur France et international assure les activités suivantes :

1 : Organisation, gestion et analyse des risques du sourcing

- segmentation et classification du portefeuille achats en familles et sous-familles
- analyse des besoins achats selon les besoins et les contraintes des prescripteurs (internes et externes)
- analyse du marché fournisseurs et évaluation des risques et coûts liés aux achats France et international
- recherche des fournisseurs à partir des données des prescripteurs et des fichiers (internet, fédérations, salons...)
- formalisation des critères de sélection des fournisseurs France et international

2 : Conception d'un cahier des charges et consultation des fournisseurs

- rédaction du cahier des charges (délais, qualité, types de produits/services)
- demande d'informations aux fournisseurs potentiels en fonction des règles d'achat public / achat privé
- en cas d'appels d'offres, choix de la procédure utilisée en fonction du marché et des produits/services demandés

3 : Sélection des fournisseurs, négociation et contractualisation

- analyse des réponses à appels d'offres avec mise en application des critères de sélection
- contrôle de la santé financière des fournisseurs et de leur capacité à réaliser
- élaboration d'une grille de négociation
- développement d'un argumentaire de négociation
- préparation de la rédaction du contrat d'achat avec le service juridique

4 : Contrôle et mesure de la performance achats

- organisation des procédures de contrôle et pilotage de la performance
- communication aux fournisseurs d'un retour sur leur performance
- création et gestion du tableau de bord achat

Le titulaire de la certification est capable de :

- 1 - définir et mettre en place une stratégie de veille et d'achat France et international
- 2 - définir et mettre en œuvre une stratégie marketing achat et politique produits.
- 3 - rédiger un cahier des charges et un appel d'offre international et capacité à négocier
- 4 - créer des indicateurs de performance achat et des outils de mesure

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Aéronautique, industrie agro-alimentaire, automobile, bâtiment et travaux publics, commerce, électronique, énergie, grande distribution, énergie, information et communication, ferroviaire, habillement, cuir, textile, industrie cosmétique, pétrochimie, environnement, plasturgie, caoutchouc, composites, transport / logistique, tourisme

Les emplois occupés peuvent être :

Acheteur France et international
Acheteur production
Acheteur hors production
Acheteur "facilities management"
Acheteur "commodities" / familles
Acheteur projet
Acheteur prestations intellectuelles
Acheteur marchés publics

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1101 : Achats

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte six composantes :

- 1 - Dossier professionnel "stratégie et marketing achat"
- 2 - Etude de cas écrite conception et rédaction d'un cahier des charges et appel d'offre international
- 3 - Mise en situation professionnelle « négociation achat».
- 4 - Etude de cas écrite « analyse d'un contrat en anglais »
- 5 - Mise en situation professionnelle « mesure de la performance achat»
- 6 - Présentation d'un rapport de mission en entreprise devant un jury professionnel.

L'obtention de la certification niveau II « Acheteur France et International » nécessite la validation de l'ensemble des blocs décrits ci dessous.

Tout candidat obtenant une validation partielle sera amené à repasser les épreuves du ou des blocs non acquis.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15027 - Piloter le processus achat</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionner les achats dans la stratégie de l'entreprise - Contribuer à la marge de l'entreprise - Approcher les achats de manière sectorielle : industrie, distribution, tertiaire, secteur public, sous-traitance - - Maîtriser les achats éthiques - Prendre en compte la RSE dans les achats (Responsabilité Sociétale des Entreprises) - Intégrer le développement durable dans la fonction achats - Mettre en place le processus achat en lien avec les référentiels qualité - <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Etude de cas « processus achat »</p> <p>Modalités de la certification :</p> <p>Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 1 du référentiel de certification « Organisation, gestion et analyse des risques du sourcing »</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15027 - Elaborer une stratégie achat</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à la politique de l'entreprise par une stratégie achat - Evaluer et diagnostiquer les risques liés aux achats - Recueillir et analyser les besoins et contraintes des prescripteurs - Analyser le marché des fournisseurs (sourcing, RFI, assurance qualité fournisseur) - Construire une matrice des risques (Kraljic) - Proposer un plan stratégique achats <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un dossier professionnel écrit stratégie et marketing achat - Remise d'un dossier professionnel et soutenance orale devant un jury professionnel <p>Modalités de la certification :</p> <p>Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 1 du référentiel de certification « Organisation, gestion et analyse des risques du sourcing »</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15027 - Concevoir un cahier des charges et consulter les fournisseurs</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un cahier des charges (délai, qualité, types de produits, services) - Collecter les informations aux fournisseurs potentiels en fonction des règles d'achat public / achat privé - Déterminer les objectifs et résultats attendus - Evaluer le budget et estimer les délais - Valider le cahier des charges - Construire le processus d'appel d'offres - Définir les critères des évaluations des offres, des modalités d'évaluation - Choisir la procédure adaptée en fonction du marché (privé / public) - Mettre en place une matrice de sélection des fournisseurs <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas « rédaction d'un cahier des charges » et d'un « appel d'offres »</p> <p>Modalités de la certification : Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 2 du référentiel de certification « Conception d'un cahier des charges et consultation des fournisseurs »</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15027 - Négocier et établir le contrat</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire la check-list des clauses à négocier - Préparer ses entretiens de négociation - Elaborer une grille de négociation - Ecouter le fournisseur - Utiliser les techniques de questionnement, de reformulation - Argumenter ses demandes - Réfuter les objections - Analyser les styles de négociation - Utiliser les techniques actives de conclusion - Analyser le contexte juridique international-Les grandes familles de contrats (achat, CGA, co-traitance, sous-traitance, contrats cadres) - Rédiger les clauses d'un contrat d'achat (commerciales , logistiques, financières et juridiques) <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle avec jeux de rôle et scénarios de négociation achat - Etude de cas « analyse d'un contrat achat » <p>Modalités de certification : Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 3 du référentiel de certification « Sélection des fournisseurs, négociation et contractualisation »</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15027 - Pratiquer les achats à l'international</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer un prix d'achat en fonction de l'Incoterm - Prendre en compte les différents modes de transports internationaux (mer, air, route, multimodal...) - Sécuriser les opérations douanières - Négocier les conditions de paiement - Mettre en place les garanties bancaires <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas « achat international »</p> <p>Modalités de la certification : Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 3 du référentiel de certification « Sélection des fournisseurs, négociation et contractualisation »</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 15027 - Contrôler et mesurer la performance achat	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les outils de diagnostic et de mesure de la performance achat - Recueillir et analyser les écarts de performance - Rédiger et piloter un plan de progrès fournisseurs - Mettre en place un tableau de bord et reporting achats <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas « mise en place de critères de performance achat »</p> <p>Modalités de la certification : Remise d'une attestation en lien avec la certification de l'activité 4 du référentiel de certification « contrôle et mesure de la performance achat ».</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 15027 - Mettre en place une stratégie web	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils e-achat - Réaliser les appels d'offres en ligne - Pratiquer les enchères inversées - Mettre en place un web catalogue <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas web - Mise en situation professionnelle ou analyse du dossier - Présentation orale et écrite de l'étude et soutenance face à un jury de professionnels <p>Modalités de la certification : Remise d'une attestation en lien avec la certification - Activité 2 « conception d'un cahier des charges et consultations des fournisseurs »</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	20% de représentants de l'organisme 80% de professionnels extérieurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	3 responsables d'entreprises, dont le président, 2 anciens stagiaires qui exercent la fonction, 2 responsables du CTI
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 24 janvier 2008, jusqu'au 24 janvier 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Acheteur France et international" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Acheteur France et international, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ctifformation.com>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CTI (Centre de techniques internationales)
70, rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CTI (Centre de techniques internationales)
70, rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET

LE GROUPE MERKURE
384, avenue du Club Hippique
13090 AIX-EN-PROVENCE

IFA (Institut français des affaires)
4, rue Saint Charles
57000 METZ

FORMATION ET ENTREPRISE
INSTITUT DES METIERS DU TERCIAIRE, IMT
Technoland
213, rue Pierre Marti
25460 ETUPES

EPVM - Ecole Pratique de Vente et de Marketing
21, rue de Courcelles
51100 REIMS

FORMASUP ECOLES
89, Quai des Chartrons
33300 BORDEAUX

ADEFI
5, rue des Graves
31170 TOURNEFEUILLE

CITE FORMATION
124, rue du Faubourg Bannier
45000 ORLEANS

Historique de la certification :

Certification précédente : [Acheteur France et international](#)